

## *Dominique Versini, Défenseure des enfants...*

**Dominique Versini, conseiller d'Etat, ancienne secrétaire d'Etat chargée de la lutte contre l'exclusion et la précarité, a été nommée Défenseure des enfants par décret du Président de la République en date du 29 juin 2006 (publié au J.O. du 30 juin).**



### **Un parcours atypique....**

Le parcours de Dominique Versini est largement marqué par un engagement au service des personnes les plus vulnérables. Après une carrière dans le secteur privé, elle a participé à la création du Samu Social de Paris en novembre 1993 et en a été durant huit ans la directrice générale avant de devenir secrétaire d'Etat en charge de la lutte contre l'exclusion et la précarité de 2002 à 2004.

C'est une femme de conviction, au parcours professionnel atypique, qui prend en charge l'institution du Défenseur des enfants, autorité indépendante créée par la loi du 6 mars 2000.

### **...et un profond engagement au service des enfants**

Dans le cadre de cette nouvelle mission qui lui a été confiée pour 6 ans, elle aura à cœur de défendre l'intérêt des mineurs dans toutes les situations susceptibles de leur porter atteinte au regard de la Convention internationale des droits de l'enfant ratifiée par la France en 1990, de promouvoir ces droits afin de faire entendre la voix des enfants et des adolescents et de contribuer au débat sur toutes les grandes questions qui concernent leur naissance, leur santé, leur vie familiale et sociale, leur univers scolaire ainsi que leur devenir professionnel.

*« Face à une société qui évolue en permanence dans ses configurations familiales depuis les années 70 entraînant une augmentation des divorces et des séparations et donc des contentieux familiaux, la situation des enfants au cœur des conflits parentaux nécessite une réflexion et une adaptation permanente du droit de la famille et des pratiques des professionnels intervenant auprès des familles dans ces moments difficiles. »*